

LES COORDONNÉES DES ÉTABLISSEMENTS

EN FRANCE

CHARLEVILLE-MEZIERES

• Centre Hospitalier de Charleville Mézières
45 avenue de Manchester - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tél. : 0033 24 58 70 70

• Etablissement de Réadaptation des Ardennes CRFA

36 rue de Warcq - 08011 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél. : 0033 24 52 63 00 www.reeducardennes.fr

• GCS territorial Ardenne Nord

18 ter Avenue Georges Corneau - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél. : 0033 24 53 56 00

WARNECOURT

• Etablissement de Réadaptation des Ardennes CRFE

147 route de Charleville - 08090 WARNECOURT

Tél. : 0033 24 57 18 64 www.reeducardennes.fr

SEDAN

• Centre Hospitalier de Sedan

2 avenue du Général Marguerite - 08200 SEDAN

Tél. : 0033 24 22 80 00 www.ch-sedan.fr

FUMAY

• Hôpital Local de Fumay

30 place Baty - 08170 FUMAY

Tél. : 0033 24 41 10 32

NOUZONVILLE

• Hôpital Local de Nouzonville

65 rue Edouard Vaillant - 08700 NOUZONVILLE

Tél. : 0033 24 53 93 20

VILLERS SEMEUSE

• Clinique du Dr l'Hoste

33 avenue Jean-Jaurès - 08000 VILLERS

SEMEUSE

Tél. : 0033 24 52 30 30

EN BELGIQUE

MONT-GODINNE

• CHU Mont-Godinne - Dinant

Avenue G. Thérasse, 1-B, 5530 YVOIR

Tél. : 0032 81 42 21 11 www.uclmontgodinne.be

DINANT

• CHU Mont-Godinne - Dinant

Rue Saint-Jacques, 501, 5500 DINANT

Tél. : 0032 82 21 24 11 www.chdinant.be

CHIMAY

• Centre de Santé des Fagnes

Boulevard Louise 18, 6460 CHIMAY

Tél. : 0032 60 218 811 www.csf.be

• Polycliniques du CHU Mont-Godinne-Dinant

GODINNE : 5530 Avenue G. Thérasse, 1

Tél. : 0032 81 42 21 11

DINANT : 5500 Site Saint-Vincent, rue Saint-Jacques, 501

Tél. : 0032 82 21 24 24

DINANT : 5500 Site Sainte-Anne, Pont d'Amour, 50

Tél. : 0032 82 21 28 00

CINEY : 5590 Avenue Schlogel, 90,

Tél. : 0032 83 21 23 83

• Centres de Santé du Namurois

PHILIPPEVILLE : 5600 rue de France, 35

COUVIN : 5660 rue de la Falaise, 20

BEAURAING : 5570 Route de Dinant, 18

CINEY : 5590 rue de Famenne, 25

Tél. : 0032 81 777 000



Interreg efface les frontières
Interreg doet grenzen vervagen



Union européenne - Fonds Européen de Développement Régional

**VOUS SOIGNER À L'HÔPITAL
LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS,
C'est facile !**

**FRANCE OU BELGIQUE,
C'EST VOUS QUI CHOISISSEZ !***

*Selon les conditions prévues dans ce dépliant



**Vous êtes soigné(e) près de chez vous
Vous bénéficiez d'une offre de soins élargie
Vous n'avez pas de démarche préalable à effectuer
Vos proches peuvent venir vous rendre visite plus facilement**

COMMENT ÇA MARCHE ?

Qui peut bénéficier des soins transfrontaliers ?

VOUS ETES ASSURE(E) SOCIAL(E) EN BELGIQUE

Vous résidez :

• Dans la province de Namur :
Toutes les communes des arrondissements
de Dinant et Philippeville

• Dans la province de Luxembourg :
La commune de Bouillon

VOUS ETES ASSURE(E) SOCIAL(E) EN FRANCE

Vous résidez dans le canton de :

• Carignan	• Mouzon
• Renwez	• Sedan-Nord
• Flize	• Sedan-Est
• Revin	• Sedan-Ouest
• Fumay	• Nouzonville
• Rocroi	• Omont
• Givet	• Signy-l'Abbaye
• Rumigny	• Raucourt-et-Flaba
• Monthermé	• Signy-le-Petit

Dans quels établissements de soins ?

- Le Centre Hospitalier de Charleville
- Le Centre Hospitalier de Sedan
- Les Etablissements de réadaptation des Ardennes de Charleville et de Wamécourt
- Le GCS territorial Ardenne Nord de Charleville
- La Clinique du Docteur l'Hoste de Villers Semeuse
- L'Hôpital local de Nouzonville
- L'Hôpital local de Fumay

- Le CHU Mont-Godinne-Dinant, site de Dinant
- Le CHU Mont-Godinne-Dinant, site de Godinne
- Le Centre de Santé des Fagnes de Chimay
- Les Polycliniques du CHU de Mont-Godinne - Dinant de Yvoir, Dinant et Ciney
- Les Centres de Santé du Namurois de Beauraing, Couvin, Philippeville, Ciney.

Quelles formalités accomplir ?

A votre arrivée dans l'établissement de soins, vous vous présentez à l'accueil des admissions muni de :

- Votre carte d'identité
- Votre vignette de mutuelle

- Votre carte d'identité
- Votre carte Vitale
- Votre justificatif de domicile
- Votre carte de complémentaire santé

Vos remboursements ?

- Vous êtes remboursé aux mêmes conditions qu'un assuré social français soigné en France.
- Pour des informations complémentaires, adressez-vous à votre organisme assureur (mutuelle).

- Vous êtes remboursé aux mêmes conditions qu'un assuré social belge soigné en Belgique.
- Les bénéficiaires du 100%, de la CMUC ou d'une complémentaire santé conservent les mêmes avantages qu'en France.



Si vous êtes travailleur frontalier, pas de changement, vous utilisez la carte d'assuré social du pays dans lequel vous êtes hospitalisé.

Si vous optez pour une chambre particulière



Si vous devez être hospitalisé dans une chambre particulière, vous devrez supporter des frais d'hôtellerie.



Attention : Le mode de facturation de la chambre particulière est différent en Belgique. Opter pour une chambre particulière implique deux suppléments que vous devrez payer et qui ne seront pas pris en charge par votre complémentaire santé :

- Un supplément hôtelier pour chambre individuelle d'environ 30€ à 70€ par jour, selon le confort de la chambre.
- Des suppléments d'honoraires demandés par les praticiens dont le montant parfois élevé varie en fonction des soins dispensés.

Renseignez-vous préalablement auprès de l'hôpital et de votre mutuelle complémentaire.

Important : le montant des suppléments doit figurer sur la déclaration d'admission qui vous est **remise obligatoirement lors de votre entrée à l'hôpital.**

Votre transport ?

C'est votre état de santé (votre degré d'autonomie physique et éventuellement psychique) qui guide la prescription du mode de transport par votre médecin traitant : voiture particulière, transport en commun, taxi, VSL ou ambulance. Renseignez-vous auprès de votre organisme d'assurance maladie.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

www.santetransfrontaliere.eu



EN BELGIQUE

- **Mutualité chrétienne de la Province de Namur**

Rue des Tanneries, 55 - 5000 NAMUR

Tél : 0032 81 24 48 11

www.mc.be

namur@mc.be

- **Mutualité Neutre Namur Luxembourg**

Rue des Dames Blanches, 24 - 5000 NAMUR

Tél : 0032 81 25 07 60

www.munalux.be

info@munalux.be

- **Solidaris Mutualité Province de Namur**

Chaussée de Waterloo, 182 - 5002 SAINT-SERVAIS

Tél : 0032 81 77 73 10

www.solidarisnamur.be

info@solidarisnamur.be

- **Mutualité Libérale Namur**

Rue Bas de la Place, 35 - 5000 NAMUR

Tél : 0032 81 23 18 23

www.mut409.be

contact@mut409.be

- **Union Nationale des Mutualités Libres**

Rue Saint-Hubert, 19 - 1150 BRUXELLES

Tél : 0032 2 778 92 11

www.mloz.be

info@mloz.be

- **Caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité**

Office régional de Namur

Avenue Reine Astrid 47-49 - 5000 NAMUR

Tél : 0032 81 73 29 33

www.caami-hziv.fgov.be

administrateur609@caami-hziv.fgov.be

- **Caisse des soins de santé de la SNCB-Holding**

Centre médical régional

Boulevard du Nord, 60 - 5000 NAMUR

Tél : 0032 81 25 24 87

Cmnamur@B-Holding.be



EN FRANCE

- **Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Ardennes**

14 avenue Georges Corneau - 08101 Charleville-Mézières cedex

Tél : 3646 (depuis la Belgique, faire 0033 811 703 646 puis 08 pour le département des Ardennes)

www.ameli.fr